



Le projet d'aménagement hydro-agricole pour la sauvegarde de la plaine du Saïss vient transformer durablement le secteur agricole de cette région. En maîtrisant la gestion de l'eau, il stabilise la nappe, optimise la production et soutient la sécurité alimentaire, posant ainsi les bases d'un développement rural résilient et durable.



ENSEMBLE SAUVONS LE SAÏSS



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS



European Bank
for Reconstruction and Development



GREEN
CLIMATE
FUND



CONTACT INFO:

Avenue des FAR, BP-74, Fès, Maroc
05 35 94 20 25
contact@sauvons-saïss.ma
www.sauvons-saïss.ma



**LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT
HYDRO-AGRICOLE
POUR LA SAUVEGARDE
DE LA PLAINE DU SAÏSS**





La plaine du Saïss, région agricole majeure du Maroc, fait face à des défis importants depuis plusieurs décennies. La baisse des précipitations, l'augmentation des températures et les épisodes de sécheresse successifs, combinés à une exploitation intensive des nappes, réduisent la disponibilité de l'eau et compromettent la vitalité agricole.

Pour répondre à ces enjeux, le projet d'aménagement hydro-agricole vient permettre un transfert d'eau contrôlé depuis le barrage de M'déz vers près de 30 000 hectares. Ce projet a pour objectif de :



- Réduire la pression sur la nappe en remplaçant une partie des prélèvements par l'eau issue du barrage.



- Moderniser l'irrigation afin d'optimiser l'utilisation des ressources hydriques



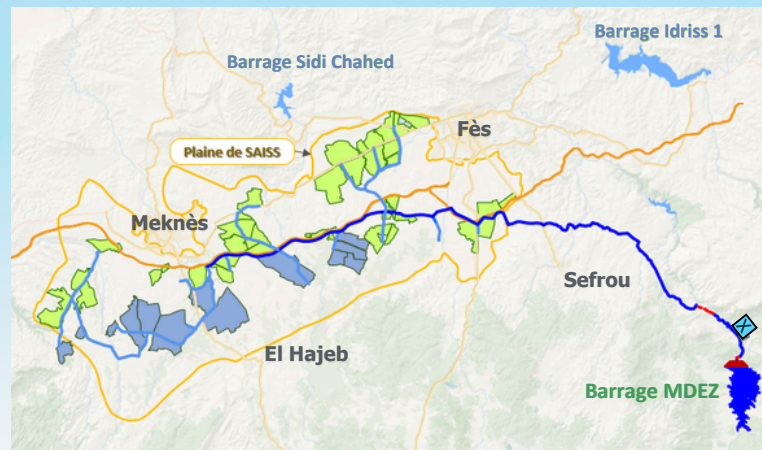
- Assurer un approvisionnement stable en eau pour 7 200 exploitations.



- Renforcer la résilience face aux aléas climatiques.

PÉRIMÈTRE ET INFRASTRUCTURE DU PROJET

- Secteur alimenté gravitairement
- Secteur alimenté par pompage
- Station de filtration et de régulation
- Adducteur principal
- Galerie
- Réseau d'adduction



COMPOSANTES DU PROJET

Le projet s'articule autour de trois composantes interconnectées, qui, ensemble, assurent son efficacité technique, environnementale et sociale.



L'aménagement hydro-agricole :
Ce volet technique assure la réalisation du transfert d'eau et la mise en place d'infrastructures adaptées.

- Construction d'ouvrages de régulation, filtration, pompage et distribution :
 - Raccordement au barrage
 - Conduite d'adduction sur 60Km
 - Réseau de distribution sur 30 000 Ha.
- Le Transfert d'eau : Acheminement de 125 Mm³/an d'eau depuis le barrage de M'déz.



Le suivi environnemental :
vient garantir une gestion durable des ressources hydriques.

- Installation de stations de mesure pour monitorer le niveau d'eau dans la nappe.
- Réalisation d'études régulières pour ajuster la gestion des ressources en fonction des évolutions climatiques et hydrologiques.
- L'instauration d'un contrat de nappe, pour assurer une répartition équitable de l'eau.



Le renforcement des capacités :
Ce volet social et technique vise à soutenir les acteurs locaux dans leur transition vers des pratiques plus durables et inclusives.

- Organisation de sessions de formation sur l'irrigation durable et la gestion de l'eau.
- Appui pour faciliter l'adoption de méthodes modernes et économes en eau.
- Initiatives spécifiques visant à améliorer l'accès des femmes aux ressources, formations et opportunités économiques.